
Projet de Procès Verbal

Assemblée générale statutaire conjointe
de *Monnaie Léman France*
& *Monnaie Léman Suisse*

Vendredi 24 juin 2016
18h30

Salle Carson
Maison des Associations
Rue des Savoises, 15
1205 Genève

Excusés : Pierre Kakpo, Michel Rioche, Jean-Noël Du Pasquier, Didier Gaudin, Anne Grin, Lucas Luisoni, APRES-GE, Cocagne, La CODHA

1. Adoption du projet de Procès Verbal de l'AG du 21 janvier 2016

Le Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de Monnaie Léman Suisse du 21 janvier 2016 est accepté à l'unanimité.

2. Modification des statuts de Monnaie Léman Suisse

Les modifications suivantes (**en gras**) sont acceptées à l'unanimité :

Article 6 : *Organes*

Les organes de l'Association sont :

- a) l'Assemblée générale ;
- b) le Comité.
- c) **l'organe de contrôle des comptes**

Article 11 : *Organe de contrôle des comptes*

L'organe de contrôle est constitué de deux membres élu·e·s par l'assemblée générale pour une durée d'une année. Ceux-ci/celles-ci ne peuvent être ni président·e, ni secrétaire, ni trésorier·ère.

Il a le devoir d'examiner la comptabilité au regard des prescriptions légales. Lorsqu'il constate des irrégularités, il en informe l'assemblée générale.

Il peut faire appel à un organe externe (fiduciaire) pour le contrôle des comptes.

3. Election des vérificateurs des comptes pour Monnaie Léman Suisse

Paule Genillard et Edwige Schneider sont élues à l'unanimité en tant que vérificatrices des comptes. Quentin Leguennec est élu à l'unanimité en tant que vérificateur des comptes suppléant.

4. Présentation et validation des comptes 2015

Les comptes 2015 (cf. Annexe 1) sont acceptés à l'unanimité et décharge est faite aux comités respectifs pour leur gestion.

5. Bilan depuis la dernière AG & perspectives des Groupes de Travail

L'assemblée générale :

- Salue l'ouverture du compte à la Banque Alternative Suisse ;
- Valide les modèle d'affaires et plan d'affaires proposés par François Rossier ;
- Valide l'ouverture des bureaux de change, sous la responsabilité de Gabrielle Masméjan ;
- Incite le comité conjoint à développer des recherches de financement (Bourse du développement durable, financement participatif, INTERREG, demande de financement aux communes, etc.).
- Le principe de l'instauration de cotisations pour les membres de Monnaie Léman est accepté à l'unanimité par l'Assemblée générale. Cette dernière délègue au comité le soin de définir son montant et sa mise en place opérationnelle, sur conseil du groupe « Financement & Modèles d'affaires» ;
- Valide la stratégie de communication présentée par Daniel Pasquier, et la nouvelle ligne graphique proposée par Maud Liardon. Elle revalide la stratégie de « community management » sous la responsabilité de Sylvia Oberson ;
- Valide la gestion des événements par Nathanaël Simonot, ainsi que le calendrier à venir.
- Valide le concept d'Apéro'léman le dernier vendredi de chaque mois, coordonné par Anne Grin ;
- Valide la stratégie de diffusion et de démarchage, présentée par Quentin Le Guennec ;
- Revalide la volonté de poursuivre les réflexions concernant la Vision et la Charte du Léman, sous la responsabilité de François Schmitt ;
- Valide le travail fait à l'international, notamment en collaboration avec le *Forum Démocratique Mondial*, sous la responsabilité de Jean Rossiaud et Antonin Calderon ;
- Réaffirme sa volonté de siéger en Assemblée générale conjointe ainsi qu'en comité conjoint *Monnaie Léman France et Monnaie Léman Suisse* ;
- Revalide la poursuite du travail des groupes de travail ;
- Accueille la création des groupes Monnaie Léman Meyrin (resp : Pascal Seeger) et Monnaie Léman Lausanne (resp. Gaëtan Buser), et valide la poursuite de la création d'autres groupes locaux de Monnaie Léman ;
- Réaffirme la nécessité de participer au Vendredis de la Transition, tous les vendredis midi à la Maison des associations (Café des Savoises, salle Equitable), en collaboration avec *Quartiers Collaboratifs* et *Colibris Genève*.

L'assemblée générale décide :

- D'accepter à la majorité (aucune opposition, quelques abstentions) de développer un paiement électronique qui permette un assemblage entre e-Léman (lémans achetés contre des francs suisses / euros) et Lemanex (système de Crédit Mutuel) ;
- De refuser à la majorité de se prononcer sur la question technologique, soit la préférence entre un système centralisé ou basé blockchain ;
- D'accepter à l'unanimité de donner mandat au groupe de travail « Léman électronique » pour conceptualiser et mettre en œuvre le système de paiement électronique, après validation du Comité conjoint. Ce système doit privilégier 1. La sécurité ; 2. L'efficacité ; 3. La facilité d'utilisation.

Concernant l'avancement des différents groupes de travail, un état des lieux est dressé dans les présentations (cf. site internet : <http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2016/07/AG-24.06.2016.pdf>).

6. Election des comités

Les comités de *Monnaie Léman Suisse* et *Monnaie Léman France* ont été élus à l'unanimité. Ils constituent le Comité conjoint de Monnaie Léman.

Prénom	Nom	Fonction	Comités
Besse	Anne	Diffusion	ML CH
Claudine	Baudin	Réseaux Sociaux / Communication	ML CH
Gaëtan	Buser	Groupe Monnaie Léman Lausanne	ML CH
Antonin	Calderon	Porte-parole / Secrétaire général / Réseaux internationaux / Recherche Action	ML CH
Daria	Cibrario	Réseaux internationaux / Formation	ML CH
Dominique	Climenti	Léman électronique	ML CH
Fabien	Cordeiro Da Silva	Crowdfunding / Recherche Action	ML CH
André	Counil	Diffusion	ML FR
Didier	Debut	Diffusion	ML FR
Didier	Gaudin	Diffusion	ML FR
Elie	Gauthey	Formation	ML CH
Anne	Grin	Evénements / Apéro'Léman	ML CH
Manuel	Guzman	Recherche Action / Réseaux internationaux	ML CH
Pierre	Kakpo	Président	ML FR
Quentin	Le Guennec	Diffusion / Démarchage	ML FR
Maud	Liardon	Graphisme / Branding	ML CH
Gabrielle	Masmejan	Trésorière / Comptabilité et Caisse centrale	ML CH
Daniel	Pasquier	Stratégie de Communication	ML CH
Michel	Rioche	Trésorier	ML FR
Jean	Rossiaud	Porte-parole / Président	ML CH & FR
François	Rossier	Financements & Modèles d'affaires	ML CH
François	Schmitt	Secrétaire général / Vision & Charte	ML CH & FR
Pascal	Seeger	Groupe Monnaie Léman Meyrin	ML CH
Nathanaël	Simonot	Evénements, Réseaux Internationaux	ML FR

7. Date des prochaines Assemblées générales

Vendredi 28 octobre 2016 – AG extraordinaire

Vendredi 27 janvier 2017 – AG extraordinaire

Vendredi 23 juin 2017 – AG ordinaire statutaire

Annexes :

Annexe 1 : Bilan – Perte et Profit 2015 – Association Monnaie Léman Suisse

BILAN

du 1er mai 2014 au 31 décembre 2015

TOTAL ACTIF	5'087.75	TOTAL PASSIF	9'957.40
LIQUIDITES	5'087.75	CREANCIERS	9'957.40
Compte Courant	5'087.75	<i>Les Idées Prêt</i>	<i>9'957.40</i>
		Résultat annuel	-4'869.65

PERTE ET PROFIT

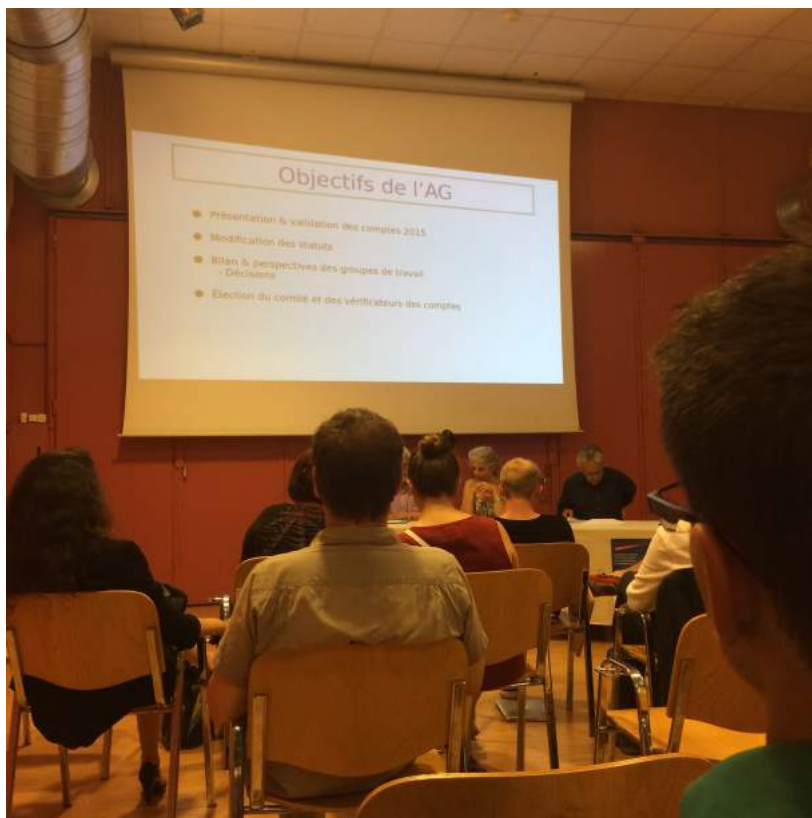
TOTAL RECETTES	10'130.80	TOTAL CHARGES	15'000.45
SUBVENTIONS	8'000.00	BILLETS LEMAN	12'971.70
Ville de Carouge	5'000.00	Impression	10'971.70
Ville de Genève	3'000.00	Graphisme	2'000.00
DONS	2'128.80	DEPLACEMENTS	26.70
ATB	2'124.80	Train	26.70
INTERETS CCP	2.00	BUREAUTIQUE	352.55
Compte courant	0.50	Cartouches encres	121.35
Compte Nantissement	1.50	Impression	139.10
		Articles de bureau	92.10
		COMMUNICATION	400.00
		Impression Trajet	400.00
		WEB	50.00
		Template wordpress	50.00
		EVENEMENTS	157.65
		Buffet AG	157.65
		FRAIS CCP	65.85
		Compte courant	65.85
		DONS A	976.00
		Alternatiba LEMAN	976.00
		Perte exercice 2015	-4'869.65

N.B : Aucun mouvement n'a été réalisé sur le compte de l'Association Monnaie Léman France en 2015.

Annexe 2 :
Photos de l'AG du 24 juin
2016



. 1 Une centaine de membres sont présents à la 1^{ère} AG statutaire conjointe de Monnaie Léman (Suisse et France)



. 2 Les objectifs de l'AG



. 3 De gauche à droite : François Schmitt (SG Monnaie Léman FR), Gabrielle Masméjan (Responsable de la Caisse centrale), Jean Rossiaud (Président Monnaie Léman CH), Antonin Calderon (SG Monnaie Léman CH)



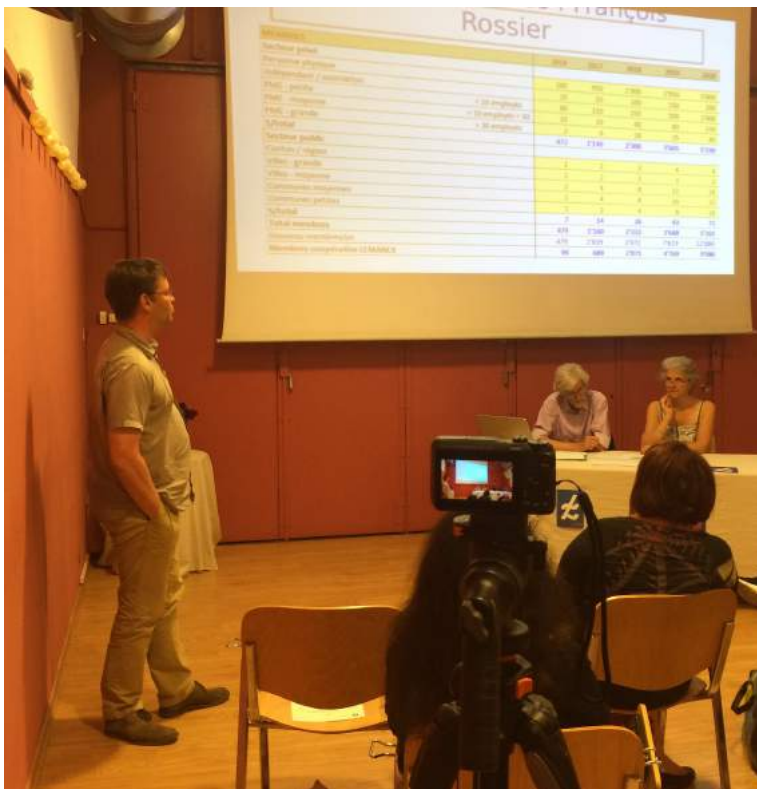
. 4 Les membres du Léman dans la salle Carson (1)



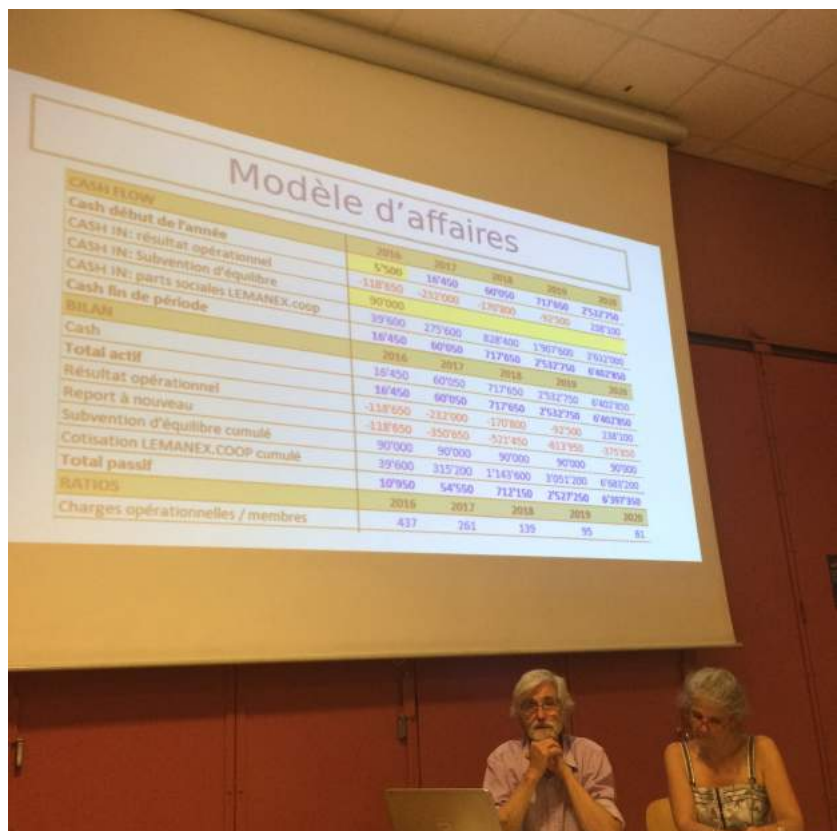
. 5 Les membres du Léman dans la salle Carson (2)



. 6 Les membres du Léman dans la salle Carson (3)



. 7 François Rossier, responsable du GT « Financement et modèle d'affaires



. 8 Présentation du modèle d'affaires du Léman



. 9 Daniel Pasquier, responsable de la stratégie de communication



. 10 Maud Liardon, responsable de la ligne graphique et du branding



. 11 Quentin Le Guennec, responsable de la diffusion et du démarchage



. 12 Nathanaël Simonot, responsable des événements



. 13 Dominique Climenti, responsable du développement du Léman électronique : quelle architecture informatique pour articuler "nantissement" et "crédit mutuel"



. 14 Système centralisé ou distribué : quelle gouvernance pour le e-Léman ?



. 15 Le nouveau comité conjoint de Monnaie Léman



. 16 Antonin Calderon,
Porte-parole et Secrétaire général



. 17 Jean Rossiaud,
Porte-parole et Président